

Accord entre le SÃ©nÃ©gal, la Mauritanie, la Gambie et la GuinÃ©e-Bissau

Dossier de la rÃ©daction de H2o
October 2021

Le SÃ©nÃ©gal, la Mauritanie, la Gambie et la GuinÃ©e-Bissau ont cosignÃ© aux Nations unies, Ã GenÃ©ve, une DÃ©claration historique portant sur un cadre institutionnel et lÃ©gal de gestion des eaux souterraines. La signature sanctionnant la session de haut niveau sur l'initiative rÃ©gionale de coopÃ©ration transfrontaliÃ¨re sur le bassin aquifÃ¨re sÃ©nÃ©gal-mauritanien a Ã©tÃ© l'Ã©vÃ©nement phare de la 9Ã¢me rencontre des Ã‰tats-parties Ã la Convention sur l'eau s'Ã©tant tenue GenÃ©ve, du 28 septembre au 1er octobre 2021. Il souligne l'importance stratégique des ressources en eaux souterraines dans le bassin aquifÃ¨re sÃ©nÃ©gal-mauritanien (BASM), qui s'Ã©tend sur 331 415 kilomÃ²tres carrÃ©s, pour le dÃ©veloppement durable et la paix dans les quatre pays, oÃ¹ 80 % de la population dÃ©pend de ces eaux. La rÃ©gion ouest-africaine veut s'inscrire ainsi durablement dans un dÃ©veloppement inclusif, solidaire et paisible. AprÃ¨s avoir dÃ©jÃ Ã©tÃ© pionniÃ¨re Ã l'Ã©chelle internationale en matiÃ¨re de coopÃ©ration transfrontaliÃ¨re sur les eaux de surface, en particulier coopÃ©ration en vigueur dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve SÃ©nÃ©gal (OMVS) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). La DÃ©claration permettra de poser un nouveau jalon dans l'engagement collectif d'une bonne gestion des ressources en eaux souterraines et de sa revitalisation. "La sauvegarde commune de nos ressources en eaux est un impÃ©ratif. Elle participe de notre attachement au dÃ©veloppement socioÃ©conomique de nos Nations. Notre commune conscience de vivre ensemble doit Ãªtre le soubassement de nos actions pour relever les dÃ©fis dont l'acuitÃ© ne cesse de nous interroger", a expliquÃ© Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement du SÃ©nÃ©gal qui a soulignÃ© l'importance de cette DÃ©claration sur au moins trois points. PremiÃ¨rement, l'initiative entre les quatre pays permettra d'avoir une connaissance entiÃ¨re du systÃme hydraulique du BASM. Des Ã©tudes poussÃ©es du systÃme hydrogÃ©ologique du bassin sont Ã rÃ©aliser. Ses fluctuations, ses niveaux, ses points de recharges et les diffÃ©rentes menaces doivent mobiliser les professionnels du secteur de l'eau. DeuxiÃ¨mement, la maÃ©trise des usages du BASM reste un dÃ©fi et des efforts considÃ©rables doivent Ãªtre menÃ©s par les Ã‰tats pour maÃ©triser, rationaliser les usages et pour minimiser les impacts sur les ressources en eau en vue de sa gestion durable pour le bien-Ãªtre des populations. TroisiÃ¨mement, dans la future dÃ©finition de la coordination du projet ancrÃ© au niveau de l'OMVS et de l'OMVG, il faudra veiller Ã un Ã©quilibre pour une bonne implication des deux organismes.

Le financement demeure nÃ©anmoins une question essentielle pour la durabilitÃ© de ce processus de coopÃ©ration. Les travaux du groupe de travail rÃ©gional ont Ã©valuÃ© un coÃ»t des activitÃ©s Ã mener de prÃ¨s de quatre milliards de francs CFA (un peu plus de 6 millions d'euros). Les budgets nationaux et les partenaires techniques et financiers seront nÃ©cessaires pour appuyer cette initiative. Les quatre pays comptent sur les bailleurs institutionnels.

E. Hadji Gorgui Wade Ndoaye, Le Soleil (Dakar) -Â AllAfrica Â